

# Catalogue des dommages

## Évaluation de l'état du véhicule

### Voiture de tourisme

Évaluation équitable du véhicule

Des règles et directives claires

**LA POSTE** 

En collaboration avec:

 **XPERTCENTER**

# SOMMAIRE

1. Peinture
2. Carrosserie / pièces en lien avec la carrosserie
3. Vitrage / Éclairage
4. Jantes / Pneus
5. Habitacle
6. Transmission / Direction / Châssis / Accessoires
7. Soubassement / Système d'échappement des gaz
8. Système de freinage
9. Entretien / Inspections
10. Pièces manquantes

*« Lorsque le leasing vient à terme, des différends peuvent survenir concernant l'état du véhicule à l'issue de sa durée d'utilisation.*

*Outre la question fondamentale de la valeur résiduelle du véhicule se pose la question des défauts à prendre en compte à titre de «dommages» et celle des défauts dus à l'usure normale et qui sont donc couverts par le leasing. »*

# 1. PEINTURE

## ACCEPTÉ

- ✓ Petites rayures en surface (polissables), par ex. au niveau des poignées de porte
- ✓ Légères abrasions de la peinture, par ex au niveau des rebords de portières
- ✓ Légers impacts de pierre (ne pénétrant pas jusqu'à la sous-couche) sur l'avant du véhicule
- ✓ Légers dommages environnementaux, si polissables
- ✓ Légères traces, comme par ex. provoquées par les installations de lavage automatique
- ✓ Légères rayures au niveau du rebord de chargement sur le pare-chocs arrière, telles qu'elles peuvent se produire lors du chargement et du déchargement



## NON ACCEPTÉ

- Rayures non polissables
- Abrasions avec perte importante de peinture
- Films publicitaires ou restes de films
- Dommages environnementaux importants, s'il est nécessaire de peindre
- Impacts de pierre importants (jusqu'à la sous-couche)
- Détachements de peinture importants
- Rouille
- Différences de nuance, par ex. en cas de retouches
- Travaux de peinture de réparation non conformes



## 2. CARROSSERIE / PIÈCES (EN LIEN AVEC LA CARROSSERIE)

ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Légers enfoncements suite à accrochages sur parking sans endommagement de la peinture n'altérant pas outre mesure l'apparence du véhicule</li><li>✓ Légères abrasions au niveau des moulures</li></ul>	 
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Enfoncements importants suite à accrochages sur parking altérant l'apparence du véhicule</li><li>- Usure et déformation importantes des bandes antichocs</li><li>- Déformations importantes de la carrosserie et des pièces annexes</li><li>- Perçages résultant de travaux de modification</li><li>- Traces résiduelles d'accident visibles</li><li>- Dommages dus à la grêle</li><li>- Dommages suite à un accident</li></ul>	   

### 3. VITRAGE / ÉCLAIRAGE

ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Légers impacts de pierre au niveau du pare-brise sans détérioration de la vue (passerait l'expertise)</li><li>✓ Légères rayures sans détérioration de la vue</li><li>✓ Légers impacts de pierre au niveau des phares</li><li>✓ Impacts de pierre réparés professionnellement s'ils ne se trouvent pas dans le champ visuel direct du conducteur</li></ul>	 
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Impacts de pierre avec fissuration</li><li>- Impacts /rayures avec détérioration de la vue dans le champ visuel du conducteur (ne passerait pas l'expertise)</li><li>- Fissures et éclats au niveau des vitres, phares et feux arrières</li><li>- Tous les dommages mettant en danger la sécurité routière</li><li>- Réparations de verre non conformes</li><li>- Vitres ou dispositif lumineux non étanches</li></ul>	   

## 4. JANTES / PNEUS

ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Profondeur de profil allant jusqu'à la profondeur de profil minimum légale</li><li>✓ Légères abrasions au niveau du côté extérieur des pneus</li><li>✓ Légères rayures sans usure du matériau au niveau des jantes</li></ul>	 
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Pneus usés d'un côté</li><li>- Profondeur de profil inférieure à la profondeur de profil minimum légale</li><li>- Abrasions importantes et incisions dans les flancs des pneus</li><li>- Pneus poreux et vétustes</li><li>- Pneus présentant des dommages visibles (fissures, bosses)</li><li>- Fissures, déformations, usure importante du matériau au niveau des jantes</li><li>- Corrosion importante des jantes</li><li>- Pneus non conformes</li></ul>	   

## 5. HABITACLE / COFFRE

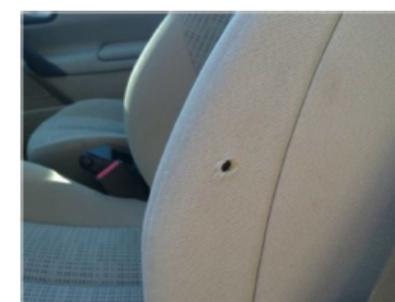
### ACCEPTÉ

- ✓ Légers changements de nuance dus aux rayonnements du soleil
- ✓ Légère usure des sièges et des revêtements
- ✓ Petits trous en dehors du champ de vision
- ✓ Légères salissures pouvant être éliminées avec un nettoyage intérieur normal



### NON ACCEPTÉ

- Salissures importantes et taches nécessitant un nettoyage intensif
- Usure et déchirures excessives des sièges et des revêtements
- Trous dans le champ de vision
- Trous de brûlure
- Modifications importantes des coloris dus à l'utilisation de détergents non appropriés
- Sièges ou revêtements de siège manquants
- Revêtement de plancher usés
- Odeurs désagréables nettement percevables, par ex. animaux, fumée, moisissures, etc.
- Rayures au niveau des instruments et des écrans
- Affichages et écrans défectueux, par exemple mauvais affichage des chiffres et lettres



## 6. TRANSMISSION / DIRECTION / CHÂSSIS / GROUPES

### ACCEPTÉ

- ✓ Traces d'usure ne mettant pas la sécurité routière en danger
- ✓ Légère humidité graisseuse



### NON ACCEPTÉ

- Etanchéité de l'arbre de transmission fissuré
- Ressorts cassés
- Toutes fuites au niveau du moteur, de la boîte de vitesse et du différentiel
- Toutes les traces d'usure décelables au cours d'un contrôle visuel mettant en danger la sécurité routière
- Pièces des essieux et du châssis endommagées par des chocs
- Amortisseurs non étanches
- Barres d'accouplement/ bras transversaux etc. cassés
- Directions et pompe de direction assistée perméables
- Bruits non définissables au niveau du moteur, de la boîte de vitesse, du différentiel et de la transmission



## 7. SOUBASSEMENT / SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT DES GAZ

ACCEPTÉ	
✓ État normal correspondant à l'âge et au kilométrage	

NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Fuites</li><li>- Perforations causées par la rouille</li><li>- Endommagements dus à des chocs extérieurs</li><li>- Endommagements dus par ex. à des tôles de soubassement enfoncées</li><li>- Endommagements dus à une mauvaise manipulation du cric</li><li>- Endommagements des caches de protection châssis</li></ul>	

## 8. SYSTÈME DE FREINAGE

ACCEPTÉ	
✓ Usure normale	 
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Garnitures de frein usées</li><li>- Disques de frein usés</li><li>- Conduites de frein poreuses / craquelées</li><li>- Toute entrave au fonctionnement</li></ul>	   

# 9. ENTRETIENS / EXPERTISES

ACCEPTÉ		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entretien bientôt nécessaires</li> <li>✓ Remplacements de courroie dentée venant à échéance</li> <li>✓ Expertise venant à échéance</li> </ul>	 	

NON ACCEPTÉ		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien en retard</li> <li>- Tous messages d'erreur de l'électronique de bord</li> <li>- Remplacements de courroie dentée en retard</li> <li>- Expertise en retard</li> </ul>	 	

# 10. PIÈCES MANQUANTES

ACCEPTÉ	
<p>✓ Pas de pièces manquantes</p>	
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Equipements de série manquants</li><li>- Certificats de validation pour les ajouts, les modifications</li></ul>	